

Vous souhaitez ou vous allez avoir un enfant.
Vous vous posez des questions sur votre
consommation d'alcool, sur les conséquences
qu'elle peut avoir sur votre bébé,
sur l'allaitement, etc.
Parlez-en avec votre médecin, votre
obstétricien ou votre sage-femme.
Ils sauront vous conseiller.



C O D A H

Communauté de
l'Agglomération Havraise

www.agglo-lehavre.fr

**Entreprise &
Prévention**

Producteurs de boissons pour
la prévention du risque alcool

www.alcooletgrossesse.soifdevivre.com

Cette campagne à l'initiative de la Communauté de l'Agglomération Havraise (CODAH) et d'Entreprise & Prévention vise à informer les femmes du risque alcool pendant la grossesse et favoriser le dialogue avec les professionnels de santé.

GCI - Groupe Grey

Puis-je boire un verre à sa santé ?

Alcool et grossesse :
Les questions que vous vous posez



L'alcool est-il dangereux pour mon bébé ?

Oui, l'alcool est toxique pour votre bébé. Il passe rapidement du sang de la mère à celui du bébé. Les organes du fœtus, en plein développement, sont particulièrement vulnérables à ce produit toxique.

Les risques pour le bébé apparaissent dès la première goutte de boisson alcoolisée, et plus la dose augmente plus les risques augmentent.

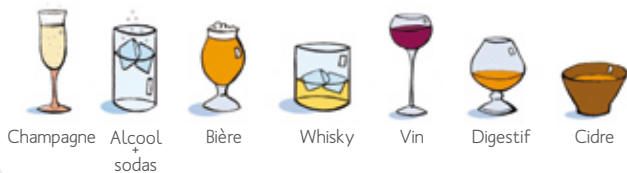
La plus grave conséquence est le syndrome d'alcoolisation fœtale (SAF).



Pour ne prendre aucun risque, il est donc recommandé de ne pas boire de boissons alcoolisées pendant votre grossesse.

GROSSESSE = ZERO ALCOOL

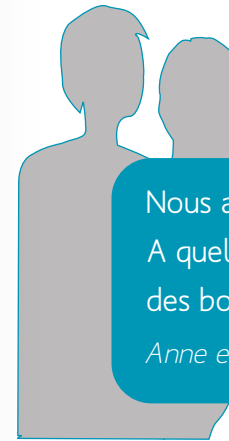
Toutes ces boissons contiennent de l'alcool



Quelles sont les principales caractéristiques du syndrome d'alcoolisation fœtale ?

Les principales caractéristiques du SAF sont :

- Des particularités du visage
- Une atteinte du cerveau avec des conséquences sur le développement, le comportement et les apprentissages
- Des malformations
- Un poids et une taille inférieurs à la normale.

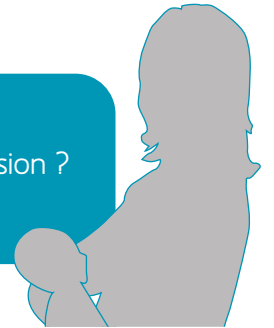


Nous avons décidé d'avoir un enfant.
A quel moment arrêter de consommer des boissons alcoolisées ?

Anne et Laurent (30 et 32 ans) - Le Havre

J'ai choisi d'allaiter mon bébé.
Puis-je boire un verre à l'occasion ?

Hélène (36 ans) - Harfleur



Je viens d'apprendre que je suis enceinte de six semaines. J'ai bu quelques verres dernièrement.
Dois-je m'inquiéter pour mon bébé ?

Delphine (25 ans) - Epouville



Je suis enceinte.
J'ai bu énormément lors d'une soirée.
A qui en parler ?

Manon (19 ans) - Montivilliers

Que vous décidiez d'avoir un enfant, que vous soyez enceinte ou en cours d'allaitement, il est toujours temps d'arrêter de boire des boissons alcoolisées. Si vous éprouvez de la difficulté à contrôler votre consommation d'alcool, faites vous aider.

Parlez-en aux professionnels de santé.